

# Communiqué du conseil des ministres du mercredi 14 septembre 2022

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

# 1182

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**46 ivoiriens arrêtés au Mali**

## Otages ou mercenaires ?



**Remaniement technique au Faso : Damiba sans fusible !**



**...journée inter. de l'alphabétisation : Sous le signe de la promotion des langues nationales**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**14** sept.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**546**

Nouveaux cas confirmés

**55**

Nouveaux guéris

**47**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**551 708** Vaccinations incomplètes  
**1 706 559** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 385**

**Guéris**

**30 889**

**Décès**

**739**

dont 478 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.14



P.18



<b>/ Une /</b>		46 ivoiriens arrêtés au Mali : Otages ou mercenaires ?	<b>P.5</b>
<hr/>			
<b>/ Brèves /</b>		Kenya : Confusion après l'annonce d'une rupture des liens avec les indépendantistes sahraouis Mali : Deux soldats tués dans une attaque à l'engin explosif Maroc : Indignation après la mort d'une adolescente victime d'un avortement clandestin Libération en Egypte d'un rebelle tchadien : Ex-pilier du régime d'Idriss Déby Géopolitique : Quand l'Afrique ne sert à rien pour le reste du monde en dehors de ces ressources naturelles !	<b>P.10</b>          <b>P.12</b>
<hr/>			
<b>/ Actualité /</b>		Communiqué du conseil des ministres du mercredi 14 septembre 2022 Célébration de la journée internationale de l'alphabétisation : Sous le signe de la promotion des langues nationales	<b>P.14</b>       <b>P.16</b>
<hr/>			
<b>/ Politique /</b>		Nouveau rapport sur la violence au Mali : OCHA déplore 239 victimes dont 72 tués par des engins explosifs « La démocratie en marche ou en panne en Afrique ? » : 15 septembre 2022 – journée internationale de la démocratie	<b>P.20</b>       <b>P.21</b>
<hr/>			
<b>/ Culture &amp; société /</b>		L'impact des réseaux sociaux sur l'éducation : Un couteau à double tranchant	<b>P.22</b>
<hr/>			
<b>/ International /</b>		Remaniement technique au Faso : Damiba sans fusible ! Réchauffement : Les pays pauvres veulent un fonds pour couvrir les dégâts	<b>P.23</b>       <b>P.24</b>
<hr/>			
<b>/ Sport /</b>		La défaite du Barça fait rager en Espagne : L'OM désespère la presse française	<b>P.25</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## 46 ivoiriens arrêtés au Mali Otages ou mercenaires

**Demande d'extradition des personnalités maliennes poursuivies : Abidjan dénonce le chantage de Bamako et saisi la CEDEAO**

La demande d'extradition par la Côte d'Ivoire vers le Mali, des personnalités maliennes qui « bénéficient de la protection de la Côte d'Ivoire pour déstabiliser le Mali » en échange des 46 soldats est perçue par les autorités ivoiriennes comme une prise d'« otages ». La Côte d'Ivoire, par ailleurs, « considère ce chantage comme inacceptable et exige la libération, sans délai » des 46 soldats et annonce « saisir la Commission de la CEDEAO en vue de la tenue [...] d'une réunion extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement pour examiner la crise entre la Côte d'Ivoire et le Mali ».

**R**éuni le mercredi 14 septembre 2022, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence du Président, Alassane Ouattara, le Conseil National de Sécurité a donné une réponse à la demande de Bamako sur les conditions de la libération des 46 soldats restés en détention au Mali.

Malgré les efforts du Médiateur dans cette affaire, Le président togolais, Monsieur Faure

Gnassingbé et l'initiative d'autres chefs d'Etat de la sous-région, notamment le président Macky Sall du Sénégal et président en exercice de l'UA, Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée - Bissau et Président en exercice de la CEDEAO, le président de la transition du Burkina Faso, Lieutenant-Colonel Paul - Henri Sandaogo Damiba, Muhammadu Buhari Président de la République fédérale du Nigeria, Colonel Mamadi Doum-

bouya, Président de la Transition de la République de Guinée et le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur António Guterres pour une résolution de cette affaire entre le Mali et la Côte d'Ivoire par voie diplomatique, les autorités maliennes ont posé leurs conditions fermes pour la libération des 49 soldats ivoiriens arrêtés le 10 juillet 2022 à Bamako.

Le président de la transition, Colonel Assimi Goïta avait clairement affirmé lors de l'audience accordée le 9 septembre 2022 au ministre des Affaires Etrangères de la République fédérale du Nigeria, que la Côte d'Ivoire ne peut pas demander la libération des soldats alors qu'Abidjan « continue de servir l'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêts internationaux émis par la justice malienne ». Selon le président de la Transition, ces mêmes personnalités bénéficient de la protection de la Côte d'Ivoire pour déstabiliser le Mali, d'où la nécessité d'une solution durable à l'opposé d'une solution à sens unique qui consisterait à accéder à la demande ivoirienne sans contrepartie pour le Mali.

«Abidjan ne doit plus servir d'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêts internationaux émis par la justice malienne », précise le président Assimi Goïta ajoutant qu'« au même moment où la Côte d'Ivoire demande la libé-



ration de ses soldats, continue de servir d'asile politique pour certaines personnalités maliennes faisant l'objet de mandats d'arrêt internationaux émis par la justice». Bamako accuse ses personnalités de tenter de «déstabiliser le Mali».

Pour Abidjan, « cette demande confirme, une fois de plus, le fait que nos soldats ne sont, en aucun cas, des mercenaires mais plutôt des otages », lit-on dans ce communiqué du Conseil National de Sécurité tenu mercredi dernier qui « considère ce chantage comme inacceptable et exige la libération, sans délai, de nos 46 soldats ».

Toutefois, le même communiqué souligne que

Le Chef de l'État ivoirien attaché à la paix, à la stabilité et au respect de l'État de droit dans la sous-région, ne peut s'inscrire dans une logique de déstabilisation d'un pays tiers. Il a ensuite donné des instructions fermes aux opposants politiques étrangers, vivant en Côte d'Ivoire. Ceux-ci sont désormais tenus d'observer, en toute circonstance, un devoir de réserve absolu concernant les affaires intérieures de leur pays d'origine.

Par ailleurs, au regard des derniers développements dans cette affaire des 49 soldats, susceptible de porter atteinte à la paix et à la sécurité dans la sous - région , le Président ADO « a instruit la Ministre d'État , Ministre

des Affaires Étrangères à l'effet de saisir la Commission de la CEDEAO en vue de la tenue , dans les meilleurs délais , d'une réunion extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement pour examiner la crise entre la Côte d'Ivoire et le Mali, afin d'aboutir à la libération de nos soldats », annonce le communiqué. Cependant pour la Côte d'Ivoire, ses soldats interpellés et mis aux arrêts au motif qu'ils étaient des mercenaires, étaient déployés au Mali dans le cadre du 8e détachement de l'Élément de soutien national au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

En dépit des preuves fournies, notamment au cours d'une rencontre le 28 juillet 2022 à Lomé, attestant du caractère légal et légitime de la mission de ces soldats ivoiriens au Mali, la justice malienne a inculpé, le 15 août 2022, les 49 militaires ivoiriens pour « tentative d'atteinte à la sécurité de l'État », alors que plusieurs contacts avec les officiels maliens ont permis de conclure que « des incompréhensions et des manquements étaient à l'origine de l'arrestation de nos soldats ».

Pour rappel, grâce à la médiation togolaise, 3 soldates avaient été libérés le 3 septembre dernier.

Binadjan Doumbia



## ■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Le Janngo Capital Startup Fund (JCSF) a annoncé avoir obtenu une première clôture à 34 millions d'euros (environ 36 millions USD) dans les engagements en capital. Cette stratup est un projet lancé à Davos en 2020, le dernier fonds de Janngo Capital investira 50 % de ses revenus dans des entreprises fondées, cofondées ou au profit de femmes.



## ■ NIANG TV



DÉCLARATION DE L'ADEMA-PASJ A LA VEILLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES EN SEPTEMBRE 2022



**Adéma – Parti Africain pour la Solidarité et la Justice**

Siège : Bamako-Coura Rue, Fankélé DIARRA, Porte 145  
B.P : 1791 – Bamako (République du Mali)  
Tél. : (223) 20 22 03 68 – Fax : (223) 20 22 07 87  
E-mail : ademapasj.mali@gmail.com

**Déclaration de l'Adéma-PASJ à la veille de l'ouverture de l'Assemblée Générale des Nations-Unies à New-York en septembre 2022**

L'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ) suit avec beaucoup d'attention et une vive préoccupation l'évolution de la situation sécuritaire sur le terrain et la gestion de la plainte du Gouvernement malien contre la France au Conseil de Sécurité de l'ONU par rapport au strict respect de la souveraineté nationale du Mali.

Malgré la montée en puissance des Forces Armées Maliennes sur le territoire national, la situation sécuritaire du Mali reste très préoccupante et de vives inquiétudes s'installent sur la sincérité de la collaboration de certains partenaires stratégiques dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme transfrontalier dans le Sahel.


À cet égard, l'Adéma-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (Adéma-PASJ) réaffirme son soutien sincère aux Autorités de la Transition, aux Forces de Défense et de Sécurité nationales, tendant à la sauvegarde de l'intégrité du territoire national, au maintien de la forme républicaine et au caractère laïc de l'Etat, et à l'indépendance du Mali.

L'Adéma-PASJ souhaite une gestion rigoureuse et impartiale de ce dossier par les Nations Unies en vue de favoriser la paix internationale qui est la raison d'être de notre organisation commune, l'espoir de l'humanité.

L'Adéma-PASJ exprime toute sa gratitude envers la communauté internationale qui a fait preuve d'une solidarité soutenue pour le triomphe de la démocratie et pour sa précieuse contribution à la paix dans notre pays.

L'Adéma-PASJ exhorte toutes les forces déployées par l'ONU au Mali de renforcer davantage leur coopération avec les Forces Armées Maliennes pour combattre de façon plus vigoureuse le terrorisme qui cause tant de souffrances dans le Sahel, particulièrement au Mali.

Bamako, le 14 septembre 2022



**Dr Mariam DIARRA**  
Officier de l'Assemblée Générale

Travail – Solidarité – Justice

## ■ Nia Dialla Keita



Phase de poules de la LDC : Shakhtar Donetsk et Celtic Glasgow font match nul (1-1), une bonne affaire pour le Real Madrid, désormais seul leader avec 6 points dans le groupe F

## ■ Minute.bf



L'Association pour la promotion de l'épargne et de l'investissement (APEI), en collaboration avec la Caisse ligdi baoré (CLB), a tenu une rencontre d'information, ce mercredi 14 septembre 2022, avec les Hommes de médias. Au cours de cette rencontre, il était question de porter à l'opinion publique les sources alternatives de financement. Selon les conférenciers, la CLB offre « un service gagnant – gagnant » à la population...



## ■ Gouvernement du Mali



DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ MALIENNE DE LA MÉDECINE MILITAIRE REÇUS EN AUDIENCE PAR LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE a reçu en audience, cet après-midi, des membres de la Société Malienne de la Médecine Militaire, conduite par son Président, le Colonel Madani OUOLOGUEM. Ils étaient venus présenter leur structure, parler de leurs activités ainsi que de leurs projets futurs. Selon le Président, la Société Malienne de la Médecine Militaire, créée officiellement en Mars 2018, est avant tout apolitique et ne poursuit aucun but lucratif. Ses membres, poursuit le Colonel OUOLOGUEM, mènent des activités tant dans les hôpitaux qu'au niveau du Centre medico-chirurgical des Armées. Il dira aussi que leur structure participe à beaucoup d'activités tels que l'enseignement post-universitaire dans le cadre de la formation continue, la formation sur la méthodologie de la recherche et des activités civilo- militaires pour renforcer la cohésion entre les forces de sécurité et la population. Le Colonel Madani OUOLOGUEM fera remarquer que leur structure travaille harmonieusement avec la Direction Centrale des Services de Santé des Armées (DCSSA). Pour terminer

il rappellera que la Société Malienne de la Médecine Militaire tiendra son 7ème Congrès les 13-14 et 15 octobre 2022. Au passage, les hôtes du Ministre ont vivement salué la participation régulière des forces de sécurité à leurs activités. Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, en réponse, a remercié ses hôtes pour leur initiative de venir au Département de la Sécurité et de la Protection Civile pour des échanges. « C'est un devoir pour nous de vous accompagner et nous le ferons chaque fois que cela est nécessaire. En pensant au nouvel hôpital militaire, je reste convaincu que nous allons relever d'énormes défis. Je puis vous rassurer de notre soutien qui ne fera pas défaut. » a conclu le Ministre.



## ■ Bacary Camara



Les rites et traditions..

Si le premier site connu sous le nom de "Dodinga", situé dans le village de Niengué-coura, commune de Sanankoroba est quasiment inconnu ici au Mali, par les administrateurs du tourisme, le second au Burkina-faso(avec sa porte d'entrée ornée de deux battants) est un lieu touristique très prisée par les touristes étrangers.Mais la situation sécuritaire très déletère impacte négativement sur tous les activités liées à ce secteur.



## ■ REWMI 24 TV



Mimi Toure quitte Benno Book Yaakaar (BBY) !



## ■ Tennis Legend



Après Charles III au Royaume-Uni, le tennis a un nouveau Roi, le plus jeune de l'histoire, Carlos Alcaraz. En remportant son premier titre du Grand Chelem, à 19 ans et 4 mois, à l'US Open, l'Espagnol est devenu le plus jeune numéro un mondial de l'histoire. Longue vie au Roi Alcaraz 1er.



## ■ Serge Daniel



#Mali-CI - 46 militaires ivoiriens : D'après mes infos, 1ère réaction officielle de la CI après un CNS présidé ce 14/09/ à Abidjan par le Président ADO :Contrepartie demandée par Bamako inacceptable. La CI va être patiente jusqu'au sommet extraordinaire de la CÉDEAO. Plus après



# COMMUNIQUE



Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à un **contrôle annuel de leur existence physique du 1er septembre au 30 novembre 2022.**

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de déposer les pièces suivantes dans les lieux de paiements habituels :

## Pour les retraités

- Certificat de vie
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants
- Attestation de non-imposition

## Pour les conjoints survivants

- Certificat de vie
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants
- Certificat de non remariage

## Pour les rentiers

- Certificat de vie

La Directrice des Relations Extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

**LA DIRECTION**

## Kenya : Confusion après l'annonce d'une rupture des liens avec les indépendantistes sahraouis



Un tweet du nouveau président du Kenya, William Ruto, annonçant mercredi une rupture des liens diplomatiques de son pays avec la République arabe sahraouie (RASD) autoproclamée, a été supprimé quelques heures plus tard, ce qui a semé la confusion.

Le "Kenya annule sa reconnaissance de la RASD et prend des mesures pour réduire la présence de cette entité dans le pays", avait écrit mercredi matin sur Twitter M. Ruto après des discussions avec le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita.

Un peu plus tard, il a supprimé ce message sans fournir d'explication. Cette annonce inattendue était intervenue à peine 24 heures après la cérémonie d'investiture de M. Ruto, à laquelle a assisté le chef du mouvement indépendantiste Front Polisario, Brahim Ghali, à Nairobi.

Le Front Polisario (indépendantiste), soutenu par l'Algérie, veut un Etat indépendant au Sahara occidental, une vaste étendue désertique que le Maroc considère comme faisant partie de son propre territoire.

M. Bourita lui a remis un message de félicitations du roi du Maroc Mohammed VI, a indiqué M. Ruto, ajoutant que les deux pays avaient convenu d'améliorer leurs relations "entre autres dans les domaines du commerce, de l'agriculture, de la santé, du tourisme et de l'énergie". "Le Kenya soutient le cadre des Nations unies comme mécanisme exclusif pour trouver une solution durable au différend", a aussi déclaré le président Ruto sur Twitter, en maintenant ce message.

- Apre bataille diplomatique -

Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental se trouve à l'extrémité ouest du vaste désert du même nom, qui s'étend le long de la côte atlantique.

Le Polisario, qui a proclamé la RASD en 1976, continue de réclamer, avec le soutien de l'Algérie, la tenue d'un référendum prévu par l'ONU au moment de la signature d'un cessez-le-feu entre les belligérants en 1991.

De son côté, le Maroc, qui contrôle 80% du territoire, prône une autonomie sous sa souveraineté exclusive.

Les deux camps se livrent à une âpre bataille diplomatique pour s'assurer du soutien de leurs alliés.

L'ONU, qui considère le Sahara occidental comme un "territoire non autonome" en l'absence d'un règlement définitif, y a déployé une mission de maintien de la paix, la Minurso.

Le diplomate italo-suédois Staffan de Mistura a été nommé en novembre dernier comme envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU afin de

## Mali : Deux soldats tués dans une attaque à l'engin explosif



Deux soldats maliens ont été tués et trois blessés dimanche dans une attaque à l'engin explosif improvisé dans l'ouest du pays, revendiquée par les jihadistes affiliés à Al-Qaïda, a annoncé mardi l'armée malienne à l'AFP.

"Une mission de jonction du régiment des commandos parachutistes a heurté un engin explosif improvisé (EEI) le 11 (septembre) faisant 2 morts et 3 blessés", a dit la direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa).

Plus tôt, les jihadistes du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM, JNIM en arabe), affiliés à Al-Qaïda, avaient revendiqué l'attaque dans un communiqué authentifié par l'ONG américaine SITE spécialisée dans le suivi des groupes radicaux.

Ils avaient affirmé avoir "détruit un véhicule de l'armée malienne entre les villes de Kagoro et de Toumboula, dans le cercle de Nara", tuant et blessant un nombre indéterminé de soldats.

Le bilan de trois morts et deux blessés a été confirmé à l'AFP par un élu local et une source humanitaire qui a précisé que "les jihadistes occupent toute une zone dans cette région où ils imposent leurs lois". Le Mali, pays pauvre et enclavé au cœur du Sahel, a été le théâtre de deux coups d'État militaires en août 2020 et en mai 2021. La crise politique va de pair avec une grave crise sécuritaire en cours depuis 2012 et le déclenchement d'insurrections indépendantiste et jihadiste dans le nord.

Après plus de neuf ans d'intervention française, le pays s'est tourné vers la Russie pour tenter d'endiguer la propagation jihadiste qui a gagné le centre ainsi que le Burkina Faso et le Niger voisins.

Ces violences ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés.

AFP

tenter de trouver une solution politique au conflit.

L'Union africaine (UA) reconnaît la République arabe sahraouie comme un de ses membres.

Dans un discours le mois dernier, Mohammed VI a exhorté les pays partenaires du Maroc à "clarifier" leur position sur la question du territoire disputé du Sahara occidental et à le soutenir "sans aucune équivoque". Ce dossier est "le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international", a affirmé le souverain.

AFP

## Maroc : Indignation après la mort d'une adolescente victime d'un avortement clandestin



Une adolescente marocaine est décédée à la suite d'un avortement clandestin dans un village d'une région rurale du pays, ont rapporté mercredi les médias locaux, ce qui a suscité l'indignation d'ONG féministes.

La jeune fille, âgée de 14 ans, a été inhumée mardi soir dans le village de Boumia, dans la province de Midelt (sud-est), selon une vidéo de Chouf TV, une web-tv, présente sur place.

"L'avortement s'est déroulé au domicile d'un jeune homme qui exploitait sexuellement la victime", a indiqué mardi dans un communiqué une coalition d'associations féministes marocaines, "Printemps de la dignité".

A la suite du drame, la gendarmerie royale a interpellé "la mère de la victime, une infirmière et le propriétaire de la maison où l'avortement clandestin a eu lieu", a précisé mercredi la chaîne publique 2M sur son site.

Un quatrième suspect a été ensuite arrêté car soupçonné d'avoir "apporté assistance durant l'avortement" selon la même source qui ajoute que l'enquête du parquet se poursuit.

"Cette tragédie est la conséquence d'un cumul de violences institutionnalisées subies par les femmes", a déclaré à l'AFP la militante féministe Betty Lachgar.

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) reste passible de six mois à cinq ans de prison au Maroc. Le code pénal sanctionne aussi bien la femme qui avorte (de six mois à deux ans de prison) que les personnes qui pratiquent l'acte (de un à cinq ans de prison).

Le Maroc s'était engagé en 2015 dans un profond débat sur "l'urgence" d'un assouplissement de sa législation face au fléau des centaines d'avortements clandestins pratiqués chaque jour, dans des conditions sanitaires parfois désastreuses.

Une commission officielle avait dans la foulée recommandé que l'avortement dans "quelques cas de force majeure" devienne autorisé, notamment en cas de viol ou de graves malformations.

Aucune loi n'est depuis venue entériner ces recommandations ardemment soutenues par les défenseurs des droits des femmes.

AFP

## Libération en Egypte d'un rebelle tchadien : Ex-pilier du régime d'Idriss Déby



Un rebelle tchadien emprisonné depuis plusieurs mois en Egypte a été gracié par le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi avant d'être libéré, a affirmé mercredi à l'AFP son frère et le gouvernement tchadien.

Tom Erdimi, frère jumeau de Timan Erdimi, chef du groupe armé tchadien de l'Union des forces de la résistance (UFR), a été libéré mardi après plusieurs mois d'emprisonnement en Egypte, et devrait rentrer au Tchad "en fin de semaine", selon son frère contacté par l'AFP.

Les frères Erdimi, neveux de l'ancien président tchadien Idriss Déby Itno, mort en se rendant au front contre des rebelles en 2021, étaient dans les années 1990 deux personnages clés du régime de M. Déby qui a dirigé le pays d'une main de fer pendant 30 ans.

Tom Erdimi fut son directeur de cabinet en 1991, puis en charge de certaines activités pétrolières de l'Etat d'Afrique centrale.

Timan et Tom Erdimi étaient entrés en rébellion contre le président Idriss Déby en 2005, conduisant plusieurs offensives visant à renverser le pouvoir en 2008 et en 2019, une opération qui leur vaudra une condamnation à mort par contumace alors qu'ils étaient en exil à l'étranger.

La libération de Tom Erdimi était l'une des conditions pour que l'UFR intègre le Dialogue national inclusif qui se tient actuellement à N'Djamena entre les représentants de la société tchadienne: une promesse de l'actuel président de transition, Mahamat Idriss Déby Itno, propulsé au pouvoir en avril 2021 à la mort de son père Idriss Déby.

"Il est libéré et entouré de ses enfants", a confirmé à l'AFP le porte-parole du gouvernement du Tchad, Abderaman Koullallah, assurant que Mahamat Idriss Déby "a favorisé sa libération" mais rappelant qu'il s'agit "d'une affaire égyptienne".

Dans un geste d'apaisement en novembre 2021, la junte militaire au pouvoir avait accordé une "amnistie générale" aux rebelles, affirmant vouloir "faire table rase des vestiges hérités des périodes sombres de notre pays".

Mahamat Déby s'était donné pour objectif de rendre le pouvoir au peuple au terme d'une transition de 18 mois, renouvelable une fois, et d'un dialogue de réconciliation nationale censé ouvrir la voie à des "élections libres et démocratiques".

AFP

**Géopolitique : Quand l'Afrique ne sert à rien pour le reste du monde en dehors de ces ressources naturelles !**

À une autre époque, il y avait bien entendu beaucoup de corruptions, mais il y avait aussi celui qui partait tendre la cale-basse ailleurs. Nous étions au premier rang du record des présidents voyageurs.

Maintenant, il y a toujours beaucoup de corruptions, de la menace permanente, du chantage voire du harcèlement. Bien sûr, il y a également ceux qui ont réussi à vendre la guerre à d'autres preneurs. Nous avons recours à d'autres en échange de l'or, pour finir avec une guerre qui nous échappe. Tout simplement parce que certains pensent que l'Afrique en général et le Mali en particulier, est riche avec ses ressources naturelles dont il est incapable d'exploiter. Pour des mercenaires qui gagnent de l'or pour finir avec une guerre, par quel moyen une telle guerre arrivera à terme ?

Peut-être que nous n'avons pas compris que nous ne servons à rien pour le reste du monde en dehors de ces ressources naturelles sur lesquelles des millions de pauvres sont entassés au milieu d'un petit cercle qui se fait et se défait selon le bon vouloir de ces maliens dignes de servir de pont entre les masses misérables et un reste du monde en quête de ressources naturelles à exploiter, même au prix d'une guerre. L'écrivain Séverine Kodjo-Grandvaux plaide...

Notre monde suffoque. Tandis que la terre est exploitée sans limites par une course effrénée aux richesses, de trop nombreuses populations vivent dans une grande pauvreté, subissent discriminations ou violences... Que l'on se situe d'un point de vue social ou environnemental,



GOLD DIGGERS

L'urgence s'impose de construire un monde qui établisse de nouvelles relations avec le vivant. C'est là un des défis majeurs du XXIe siècle. Cet essai " Devenir Vivants " de l'écrivain Séverine Kodjo-Grandvaux appelle à porter sur la Nature un regard nouveau, radicalement différent de celui qui a permis à la Modernité occidentale de piller une large part de la planète et de l'humanité. Il nous invite à réaliser que nous ne sommes pas hors de l'univers ni dans l'univers : nous sommes l'univers.

Séverine Kodjo-Grandvaux plaide pour une nouvelle manière d'être au monde en vibrant avec le tout-vivant. Pas seulement en harmonie avec le cosmos, mais surtout en éveil, à l'écoute, dans l'attention. Entrer en résonance et transformer l'écologie en une échologie. Alors pourra-t-on sortir de soi et habiter pleinement le monde. Pour être, enfin. Et devenir vivants.

Abdoul Karim Touré  
Source : Le Démocrate- Mali



**CENTRE D'APPELS INPS**

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

**Du lundi au Jeudi**

**7h30 à 16h00**

**Vendredi**

**7h30 à 17h30**

**NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR**

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

# Communiqué du conseil des ministres du mercredi 14 septembre 2022

Le conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 14 septembre 2022, dans sa salle de délibérations au palais de Koulouba, sous la présidence du colonel Assimi Goita, Président de la Transition, Chef de l'État.

**A**près examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

## AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Agence de Gestion des Biens gelés, saisis ou confisqués.

Le Gouvernement a adopté la Loi n°2021-051 du 29 septembre 2021 portant modification du Code de procédure pénale pour renforcer le cadre institutionnel en matière de lutte contre la corruption et la délinquance économique et

financière.

Cette modification a permis d'instituer le Pôle national économique et financier et de corriger les insuffisances du Code de procédure pénale en matière de saisie.

Cependant, la conservation et la gestion des biens saisis dans le cadre de la procédure pénale, actuellement assurées par le Greffe sont confrontées à de sérieuses difficultés au niveau des juridictions en ce qui concerne entre autres :

- l'état de la conservation des objets saisis, leur gestion et les responsabilités liées à cette gestion avant la détermination de leur sort à la fin de la procédure ;
- l'insuffisance de moyens pour assurer la conservation et l'entretien des biens saisis en attendant la fin de la procédure.

Il est apparu nécessaire de résoudre ces difficultés conformément aux dispositions pertinentes des instruments juridiques internationaux de lutte contre la corruption et les in-

fractions assimilées pour éviter de compromettre le désintéressement des victimes.

Les projets de texte sont adoptés dans ce cadre. Ils créent sous la forme d'établissement public à caractère administratif l'Agence de Gestion des Biens gelés, saisis ou confisqués. La création de cette Agence contribue à l'amélioration de la gouvernance dans le domaine de la gestion des avoirs dans le cadre de la procédure pénale.

2. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du marché relatif au contrôle et à la surveillance des travaux de réhabilitation de la route Sévaré-Douentza-Gao, section : Sévaré-Boré (111 km).

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le groupement de bureaux d'études GIC MALI/NOVEC MALI-SA pour un montant de 962 millions 500 mille francs CFA hors taxes et un délai d'exécution de vingt-six (26) mois.

La réhabilitation de la route Sévaré-Douentza-Gao, section Sévaré-Boré contribuera, notamment à améliorer les conditions de transport des personnes et de leurs biens et à promouvoir l'économie nationale.

3. Sur le rapport du ministre du Développement rural, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de la Loi n°2012-004 du 23 janvier 2012, régissant la production, la diffusion, l'importation, l'exportation, la commercialisa-



tion, le contrôle et la certification des semences, ovules, embryons d'origine animale et des reproducteurs.

L'élevage et la pêche sont des sous-secteurs clés de l'économie nationale. Ils contribuent au produit intérieur brut respectivement à hauteur de 15% et 2,4%.

En dépit de son potentiel important, les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche sont confrontés à des contraintes parmi lesquelles la faible productivité des différents systèmes de production, les faibles niveaux d'organisation des acteurs des filières animales et aquacoles et de financement.

Pour faire face à la faible productivité des races locales, le Gouvernement s'est engagé, depuis 2010, dans une politique de diffusion de l'insémination artificielle en favorisant la création de centres privés agréés à cet effet. La Loi n°2012-004 du 23 janvier 2012 régissant la production, la diffusion, l'importation, l'exportation, la commercialisation, le contrôle et la certification des semences, ovules, embryons d'origine animale et des reproducteurs a été adoptée pour mieux encadrer la diffusion de l'insémination artificielle.

Le présent projet de décret est adopté dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 23 janvier 2012. Il prend en compte :

- la définition des rôles et devoirs des centres privés agréés de production et de diffusion des semences, d'ovules, d'embryons d'origine animale ainsi que de reproducteurs ;
- l'encadrement des activités du Centre d'Insémination artificielle animale en vue de l'accroissement des productions animales par l'utilisation des techniques de l'insémination artificielle ;
- l'utilisation de l'ovule et de l'embryon dans les programmes d'amélioration génétique des animaux avec l'application de la biotechnologie ;
- le développement de l'aquaculture avec l'émergence du sous-secteur de la pêche dans l'économie nationale.

## AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Inspecteur en Chef à l'Inspection de la Santé :

Monsieur Seydou SOGODOGO, Médecin épidémiologiste.

- Inspecteur en Chef Adjoint à l'Inspection de la Santé :

Monsieur Abdoulaye KONE, Professeur de l'Enseignement supérieur.

### AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGE DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

- Conseiller technique : Monsieur Djibril DANKO, Conseiller des Affaires étrangères.

### AU TITRE DU CABINET DU MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE DES REFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

- Chargé de mission : Madame Nakani dite Mah Belco BADA, Spécialiste en Finances Management.

## AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions a informé le Conseil des Ministres de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat.

En vue de la mise en œuvre du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat, un cadre institutionnel de pilotage a été fixé par le Décret n°2022-0516/PM-RM du 1er septembre 2022. Les activités ci-après sont envisagées :

- des rencontres de présentation et d'appropriation du Cadre stratégique de la Refondation de l'Etat avec les représentants de la haute Administration, des Institutions et Autorités administratives indépendantes, de la classe politique, des organisations de la société civile, des syndicats, du patronat, dans les universités, dans les collectivités territoriales et avec les Forces vives de la Nation ;
- la réunion du Comité de pilotage stratégique de la Refondation de l'Etat avec les Secrétaires Généraux des départements ministériels ;
- les réunions des Comités techniques de coordination de la mise en œuvre du plan d'actions ;

- la réunion du Conseil d'Orientation de la Refondation de l'Etat présidée par le Premier ministre avec la participation de tous les ministres.

La réalisation de ces activités permettra aux acteurs institutionnels et socio-politiques de mieux s'approprier les actions du Gouvernement dans le cadre de la réalisation des recommandations issues des Assises Nationales de la Refondation.

2. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la signature des contrats de performance entre le ministre chargé de la Santé et les Directeurs Généraux des Hôpitaux.

Les contrats de performance ont été initiés pour améliorer le fonctionnement des hôpitaux publics de 2ème et 3ème référence et renforcer la qualité des soins de santé au bénéfice de la population.

La cérémonie officielle de signature des contrats de performance entre le ministre chargé de la santé et les Directeurs Généraux des hôpitaux a eu lieu le 08 septembre 2022. Le contrat de performance a pour objet d'améliorer la performance du Directeur Général de l'hôpital dans le domaine de la gouvernance hospitalière et est mis en œuvre pour une période d'un an.

Il précise les engagements des parties dont l'exécution est évaluée à travers 5 indicateurs spécifiques que sont : la gouvernance, la gestion financière, l'hygiène hospitalière, le climat social et la gestion des urgences.

L'Agence nationale d'Evaluation et d'Accréditation des Etablissements de Santé est chargée de l'évaluation des contrats de performance.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 14 septembre 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,  
Mahamadou DAGNO

Officier de l'Ordre national

# Célébration de la journée internationale de l'alphabétisation : **Sous le signe de la promotion des langues nationales**

La cérémonie de lancement des activités commémoratives de la journée internationale de l'alphabétisation, a été présidée, le mardi 13 septembre 2022, par le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, au Centre International des Conférences de Bamako. Le thème retenu par l'UNESCO pour commémorer cette journée est : « Transformer les espaces d'apprentissage d'alphabétisation ». C'était en présence des anciens ministres de l'Education Nationale, de la directrice Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales, du chef de bureau de l'UNESCO au Mali et de plusieurs amoureux des langues nationales.



**L**es activités qui marqueront cette célébration sont entre autres la promotion des langues nationale, des conférences et des émissions radios sur les stratégies. Plusieurs communications ont également marqué cette cérémonie de lancement qui a enregistré la participation d'autres départements ministériels. Edmond Moukala, chef de bureau UNESCO au Mali, dans ses propos, a indiqué que pour atteindre les objectifs fixés les Etats membres de l'UNESCO ont souligné qu'il était nécessaire

d'investir davantage dans l'éducation et d'accroître l'aide internationale et de disposer des ressources éducatives plus ouvertes, gratuites et de qualités. Dans ses propos introductifs, le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, a martelé que cette journée est l'occasion propice pour le département en charge de l'alphabétisation, d'attirer l'attention des différents acteurs, en premier lieu, les autorités des collectivités territoriales, la société civile et les communautés à la base, sur les enjeux

de l'alphabétisation dans un monde en pleine mutation technologique et confronté à d'énormes difficultés d'ordre sécuritaire, sanitaire, socio-économique, politique et environnemental. Dans un tel contexte, le rôle de l'éducation en général, et celui de l'alphabétisation des femmes, des hommes et des jeunes analphabètes, en particulier, reste déterminant pour permettre à ces derniers de relever les défis d'être plus résilients pour faire face aux nouveaux enjeux. Aussi, elle a évoqué les défis à relever. Il s'agit



notamment du faible niveau de financement de l'ANEF, la faible qualification du personnel d'encadrement et la précarité de leurs emplois. Relever ces défis nécessite l'adhésion et l'implication de toutes les couches de la population, un changement de mentalités et l'adoption de comportements et d'attitudes responsables et civiques.

Le ministre de l'Education nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, a, également, fait le point des structures éducatives dédiées à la promotion des langues nationales. Selon elle, 143 centres d'alphabétisation fonctionnels ont fonctionné avec un effectif d'apprenant de 3770 auditeurs dont 2885 femmes, 4 centres d'apprentissages féminin ont fonctionné avec un effectif de 517 jeunes filles et femmes ont été formées dans les filières de transformation

agroalimentaire, coupe couture, teinture et coiffure esthétique. « Pour ce faire, les nouvelles orientations de mon département s'inscriront dans la mise en place d'une politique de formation initiale et continue de l'ANEF et la prise en charge de leur salaire à l'instar des enseignants de l'école formelle, une plus grande synergie entre l'ANEF, la formation professionnelle et des nouvelles technologies de l'information et de la communication », a-t-elle renchéri.

Mieux, le ministre Sidibé Dédéou Ousmane, a précisé que dans cette approche inclusive, l'alphabétisation dans les langues utilisées par les différentes communautés constitue la seule alternative efficace pour mener une implacable contre l'incivisme en vue de cultiver le patriotisme au regard du "Mali-Kura" tant

souhaité par l'ensemble du Peuple malien. « Toute chose qui passe obligatoirement par le renforcement de l'éducation familiale, formelle et non formelle ainsi que par l'instruction civique. 'Pour réaliser ce rêve, il est plus que jamais nécessaire d'adapter nos centres d'alphabétisation au nouveau contexte du pays, d'où le choix du thème national : Faire des espaces d'alphabétisation des lieux d'éducation, d'apprentissage et de formation de nouveaux citoyens pour une refondation réussie », a-t-elle conclu.

Une visite d'exposition de livres transcrits dans les langues nationales a mis fin à cette cérémonie.

■ Ibrahim Sanogo





# Bientôt la rentrée académique 2022-2023



*Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité*  
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest  
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109  
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



[ucao.uuba@gmail.com](mailto:ucao.uuba@gmail.com)



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



[www.ucao-uuba.org](http://www.ucao-uuba.org)



# RENTREE

# ACADEMIQUE

2022-2023

**27 septembre:** session de rentrée administrative

**4 octobre:** Session de rentrée pour les étudiants S3 et S5

**3 octobre 2022:** Messe d'ouverture de l'année Académique 2022-2023

**7 octobre:** Test et concours d'entrée Masters Droit, Licence Journalisme et Communication

# Nouveau rapport sur la violence au Mali : OCHA déplore 239 victimes dont 72 tués par des engins explosifs

**Du 1er janvier au 31 août 2022, au moins 72 civils ont été tués par des engins explosifs improvisés et 167 blessés sur un total de 239 victimes enregistrés, a indiqué le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans un rapport rendu public, lundi 12 septembre 2022.**

Le rapport souligne que « la population civile est très vulnérable aux engins explosifs improvisés (EEI) et continue d'en être sérieusement affectée en 2022 », affirmant que « selon le Service de l'action contre les mines des Nations Unies (UNMAS), 239 victimes civiles dont 72 tuées et 167 blessées ont été enregistrées au 31 août 2022 contre 400 victimes (103 tuées et 297 blessées) en 2021 ».

La même source indique que « le nombre d'incidents liés à l'utilisation des mines, enregistrés depuis le début de cette année est estimé à 134 contre 245 en 2021 ».

Selon l'organisation humanitaire « la menace explosive demeure prioritairement dans le centre du pays », expliquant que « de janvier à août 2022, la région de Mopti reste la plus

affectée par les engins explosifs improvisés (EEI)/mines (37%), suivie de Ségou (25%), Tombouctou (13%), Gao (10%), Kidal (8%), Koulikoro (4%), Sikasso (2%) et Kayes (1%) ».

« En 2022, l'expansion de la contamination vers le sud du pays continue d'être observée dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Kayes » poursuit le rapport.

Et d'ajouter que parmi « les groupes de personnes qui courent un risque élevé d'être exposées à ces engins, figurent les personnes effectuant des mouvements transfrontaliers, les enfants, les femmes et les jeunes filles à la recherche d'eau et de bois de chauffe. Les hommes sont généralement les plus exposés à la menace explosive, notamment en raison de leurs activités économiques pratiquées sur les axes routiers prioritaires ainsi que cer-

taines routes secondaires contaminées par les Engins Explosifs ».

La même source note que « les enfants ont tendance à être également plus vulnérables face à la menace à cause de leur méconnaissance de ces engins, de leur curiosité et de certaines activités à risque comme la collecte de métaux. Outre le risque de décès, de blessures et de leurs séquelles, y compris les dommages psychologiques et les handicaps, la présence d'engins explosifs entrave l'accès aux moyens de subsistance pour les nombreuses personnes vulnérables et l'accès à ces dernières par les acteurs de l'aide ».

« La période de mars à juin 2022 a connu une augmentation du nombre d'Engins Explosifs recensés, en particulier des restes explosifs de guerre (REG), notamment à cause de la poursuite des affrontements entre factions et groupes rivaux dans la région de Ménaka ».

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires signale que « depuis juillet 2013 jusqu'à la fin juillet 2022, UNMAS a enregistré 1 434 engins explosifs improvisés/mines utilisés par des groupes armés non étatiques, ayant causé 858 morts et 2 307 blessés. En 2022, les civils représentaient 31% de toutes les victimes d'EEI/mine à travers le Mali contre 25% en 2021 ; et Mopti reste la région avec le plus d'EEI/mine enregistrés (36%) et la plus grande part de victimes (65%) du total ».

Binadjan Doumbia



# « La démocratie en marche ou en panne en Afrique ? » :

## 15 septembre 2022 – journée internationale de la démocratie

L'intervalle 1990 – 2022 représente les 32 années de la démocratie en Afrique entre succès de la démocratie procédurale et illusion de la démocratisation à l'épreuve d'un lifting démocratique en quête de repères entre coups d'États militaires, Coups d'États constitutionnels, processus électoraux contestés et désordre international.

L'on se rappelle des promesses du discours de la Baule en 1990 où François Mitterrand caricaturait l'instauration de la démocratie en Afrique : « Lorsque je dis démocratie {...}, j'ai naturellement un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure : voilà le schéma dont nous disposons » à la condition de l'aide et au soutien des pays du Nord.

Depuis lors, l'état de la démocratie en Afrique semble évoluer que sur 3 piliers : l'acceptation solennelle de l'universalité des principes et règles démocratiques, l'édification de l'État de droit ainsi que l'organisation des élections.

En effet, les résultats de la démocratisation effective sur le continent sont véritablement hypothéqués, réversibles voire même régressifs étant en omission, compromission et insoumission avec l'État de droit. A telle enseigne qu'on se pose la question de savoir si en Afrique, la démocratie est vécue ou subie par les Peuples. Ces derniers, qui ne se reconnaissent pas très souvent en ce modèle et demeurent confronter à une démocratisation à géométrie variable selon les circonstances politiques et les intérêts stratégiques.

S'il est vrai que certains résument la démocratisation aux processus électoraux, il convient de rappeler que l'organisation des quelques 630 élections présidentielles et législatives sur le continent depuis 1990 n'ont pas été sous silence de contestations, de manipulations et de tensions sociales. Il s'en suit des gestions de pouvoirs autocratiques avec

une gouvernance approximative et des gouvernants dont la personnalité est souvent en concurrence avec l'État. Alors que la démocratisation n'est pas seulement politique, elle est aussi et surtout économique, sociale, culturelle, morale.

De plus en plus, dans certains pays, la démocratie est étrangère au quotidien des peuples du fait de la perversion de sa mise en œuvre et de la bonne gouvernance. De ce constat, on assiste à la naissance de deux tendances : la normalisation de l'anti-démocratie et la répulsion du concept de démocratie.

Un y'en a marre qui pourrait du moins se justifier, car en dépit de l'instauration de la démocratie en Afrique de l'Ouest, ni paix durable, ni stabilité politique encore moins sécurité n'ont été au rendez-vous.

On ne saurait faire fi des efforts considérables de certains États pour sauvegarder les acquis et œuvrer pour une meilleure démocratie dans leurs États tant ceux – ci se démarquent par la stabilité économique, politique, la justice forte, la réduction du taux de pauvreté, la liberté d'expression, de presse etc...

Toutefois, des régressions voire des ralentissements sont observables dans certains pays en matière de développement ou encore de gouvernance.

Alors que Roland Dumas affirmait que : « {...} Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement », ce qui résume l'esprit du discours de la Baule, plusieurs questions jalonnent autour de la démocratie en Afrique.

La négation de la démocratie suppose-t-elle le sous-développement ? A contrario, son application est-elle un critère de développement ?

Les États africains sont certes modernes mais souffrent de nombreux écueils internes et externes, qui fragilisent la démocratie ou font fi de certains de ces principes.

Il est irréfutable que les valeurs de la démoc-

Journée  
internationale  
de la démocratie  
15 septembre



cratie soient universelles dans les États ayant adoptés cette forme de gouvernement, d'ailleurs, elle est la plus épousée à travers le monde.

Néanmoins, la cohabitation État – Démocratie n'est pas sans reproche car elle devra s'adapter et se réinventer en tenant compte de la diversité.

Comme l'a rappelé Shimon Peres : « La démocratie ne consiste plus à s'engager à ce que tous soient égaux, mais à ce que chacun puisse être différent, tout en étant traité également. Elle n'est plus la revendication de la libre expression, mais de l'auto-expression pour ne pas sombrer dans le trou noir de la globalité ».

### Les auteurs

#### TALL Madina

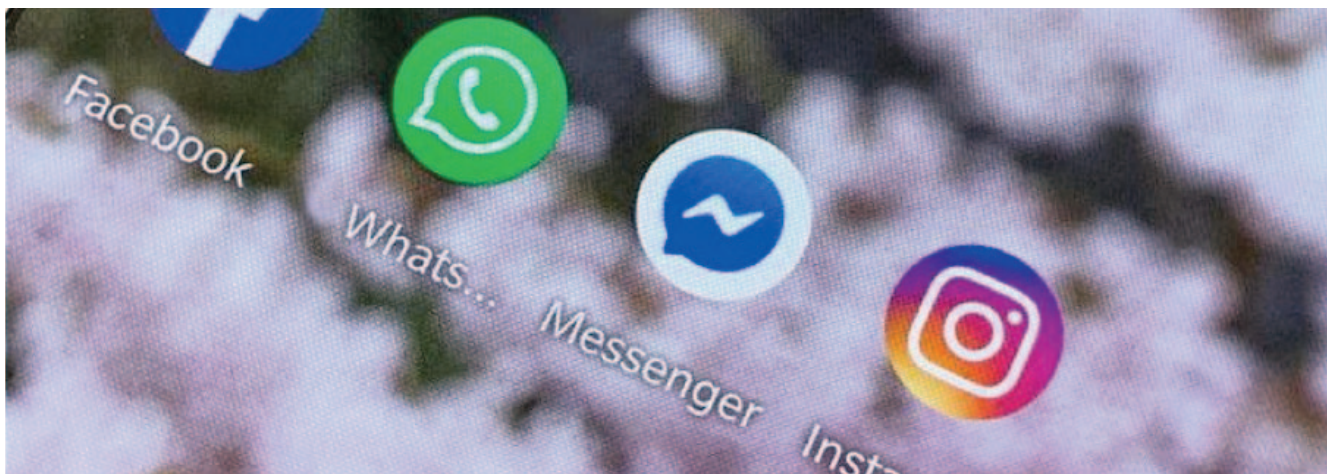
Analyste politique et géostratégique, diplômée en Études Stratégiques, Sécurité et Politique de Défense. Chercheuse sur les questions de terrorisme dans la zone sahélo-saharienne, éditorialiste et écrivaine, Porte – Parole du Parlement Francophone des Jeunes (PFJ) Facebook : Tall Madina Officiel / Tall Madina

#### Yuba NIMAGA

Enseignant – Chercheur à la Faculté de Droit public de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako ainsi que Chargé de dossiers au Secrétariat technique du Comité national des actions du G5 Sahel au Mali. Facebook : Yuba Nimaga

# L'impact des réseaux sociaux sur l'éducation : Un couteau à double tranchant

Aujourd'hui, avec l'influence des réseaux sociaux sur les jeunes, l'éducation dévient de plus en plus difficile. Les réseaux sociaux sont un moyen d'information, de formation, de communication et d'apprentissage. Ils constituent également un espace de business. Cependant, tel n'est pas le cas chez la plupart des jeunes qui passent tous leurs temps à s'amuser, oubliant qu'ils doivent apprendre, ce qui contribue à la baisse de niveau des élèves et étudiants.



**A**ux dires d'une mère de famille à Kalaban-coura, cette histoire de réseaux sociaux nous dépasse, même souvent, discuter avec les filles pour les faire savoir certaines choses, est devenu compliqué. « Même étant dans la cuisine, quand on leur demande de cuisiner, elles laissent la nourriture sur le feu et se préoccupent de leurs téléphones, oubliant la marmite sur le feu. Les réseaux sociaux sont bien, mais savoir les utiliser aussi est important », déclare-t-elle. Selon Mohamed Diallo, il n'existe pas de données scientifiques qui mesurent l'impact des réseaux sociaux sur l'éducation des jeunes. Néanmoins, du point de vue personnel, dit-il, on peut dire que l'usage des réseaux sociaux permet aux apprenants de développer des compétences en termes de communication, de rédaction, voire l'analyse. « Les élèves peuvent facilement télécharger des contenus des différents cours via les réseaux sociaux ; ils peuvent également échanger des idées, discuter des thèmes, rester même en contact avec leurs professeurs », explique-t-il. Par contre, ajoute-t-il, beaucoup de jeunes se basent sur le côté négatif, avec l'utilisation abusive des réseaux, en regardant des vidéos pornographiques. « Cela peut négativement impacter l'éducation de nos enfants et jeunes, car ils

passent plus de temps sur les réseaux sociaux que d'apprendre. Véritablement, beaucoup d'élèves et étudiants préfèrent compter sur le partage des sujets d'examens sur les différentes plateformes telles que whatsapp, pour pouvoir tricher en salle. Ils ne fournissent plus d'effort et dès lors qu'ils sont démasqués par la vigilance des surveillants, les résultats sont catastrophiques, surtout lorsque le Ministère de l'éducation nationale parvient à maîtriser la fuite des sujets et leur partage via les plateformes d'échanges. C'est le cas des examens de cette année », a-t-il indiqué.

Pour Abdoulaye Diarra, électricien résidant à Niamakoro, les réseaux sociaux ont des impacts négatifs et positifs. « Sur le plan éducatif, ils nous aident beaucoup. Avec les réseaux sociaux, on peut même suivre les cours étant à la maison. C'est un bon moyen pour lancer ses projets. Mais, les réseaux sociaux présentent des impacts plus négatifs chez nous les jeunes, car beaucoup d'entre nous passent la plupart des temps à publier des photos, des vidéos inutiles, et c'est à la fois cause des divorces, surtout avec la création de certains groupes qui ne parlent que de la sexualité pour détruire l'éducation et le foyer des gens. Les choses qui étaient personnelles sont trop exposées sur les réseaux sociaux.

On ne cache rien ; tout le monde veut se faire remarquer et admirer sur les réseaux sociaux. C'est inquiétant », clame-t-il.

Un étudiant à l'université TECNO-LAB, dans l'anonymat, affirme que les étudiants ne fournissent plus d'effort. « Ils s'adonnent trop au téléphone. D'autres, lors des examens, font plus confiance au réseaux sociaux que leurs propres compétences. On n'a même plus le temps de prêter attention à ce qu'on nous dit dans la salle », déplore-t-il.

Quant à Ibrahim Dolo, père de famille à Kalaban ACI, les réseaux sociaux ont des impacts très négatifs. Il trouve qu'ils ne sont pas du tout constructifs pour l'éducation de nos jeunes enfants. « Donc, leur avenir est très sombre. On peut citer entre autres comme exemple, la nudité des jeunes filles ; l'argent facile, car beaucoup de jeunes sont devenus des arnaqueurs ; les prostitutions et la délinquance juvénile. Les réseaux sociaux peuvent faciliter les business et autres, mais les jeunes ne voient que le côté négatif, chose qui nous complique l'éducation de nos enfants » a-t-il conclu

Kadidia Youssouf Diarra, stagiaire  
Source: Le Républicain

## Remaniement technique au Faso : Damiba sans fusible !



**L**e nouveau maître Jacques de l'armée burkinabé. On pourrait presque ainsi qualifier le lieutenant-colonel, Paul-Henri Sadaogo Damiba, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées et désormais...ministre de la défense burkinabé. En effet, suite à un remaniement ministériel du 12 Septembre dernier, le président de la transition burkinabé remplace le Général Barthélemy Simporé au poste de la défense. Ce remplacement a surpris plus d'un burkinabé, en sorte que les commentaires et les conjectures ne tarissent point.

### Entre discours contradictoires de Damiba et désaveu du Général Simporé

Pour les uns, l'éviction du Général Simporé – qui occupait le ministère de la défense depuis Rock Kaboré et qui, après le coup d'Etat du MPSR, a accepté de rester à ce poste – sonne

comme, sinon un désaveu, du moins une contradiction. Récemment encore, Paul-Henri Sadaogo Damiba se gargarisait de ce qu'on appelé « la montée en puissance » de l'armée face aux groupes terroristes. Dans son message à la nation du 4 septembre, le Chef de l'Etat déclarait que : « Plongées il y a quelques mois dans un état de découragement et de démoralisation avancé, nos Forces se sont remobilisées. L'intensification des actions offensives... ont visé surtout à désorganiser le dispositif ennemi. Sur le plan purement opérationnel, cet objectif-là, est atteint ». On s'étonne alors qu'un artisan essentiel de cette supposée montée en puissance, en l'occurrence le Général Simporé, soit débarqué ! Ne dit-on pas qu'on ne change pas une équipe qui gagne ? A moins que l'équipe en question, en réalité, ne soit pas gagnante et ait besoin de changer de stratégie et d'hommes ! Quoi qu'il en soit, beaucoup de burkinabé trouvent

contradictoire que Damiba et ses communicants chantent que l'armée burkinabé abat un travail formidable tout en limogeant le ministre de la défense censé y contribuer significativement ! Cela dit, une partie de l'opinion semble se réjouir de l'évincement de Général Simporé. Il faut dire que le brave général a cristallisé sur lui beaucoup de ressentiments surtout de la part des partisans et alliés politiques de Rock Kaboré qui l'accusent de « trahison ». Ceux-ci peinent à comprendre que le Général Simporé, ayant servi Rock Kaboré acceptent de servir également ses tombeurs. En choisissant de le faire, l'homme a même été soupçonné d'avoir noyauté le pouvoir de Rock pour faciliter le coup d'Etat de ses frères d'armes. Cela, bien entendu, n'a jamais été prouvé. N'empêche que son départ du gouvernement satisfait pleinement ses détracteurs qui, d'ores et déjà, y voient le juste salaire d'une trahison supposée. Les jours à venir, probablement, indiqueront les raisons du départ du Général Simporé.

### Risques de concentration de pouvoirs : le danger de l'inefficacité

Par ailleurs, cette recomposition gouvernementale a fatalement pour conséquence d'élargir – ou alourdir, c'est selon - les responsabilités du lieutenant-colonel Damiba. Celui-ci, comme évoqué plus haut, cumule désormais au moins les fonctions de Chef de l'Etat, de Chef suprême des armées et désormais du ministre de la défense burkinabé. Certes, ce n'est pas la première fois qu'un Chef d'Etat assume les fonctions de ministre de la défense. Rock Kaboré, lui-même, y était passé par-là. Cependant, l'on s'interroge toujours sur la pertinence et la sagesse d'un tel dédoublement. Car, occupé par d'autres sujets en raison de sa qualité de Chef d'Etat, Paul-Henri Sadaogo Damiba (ou même Kaboré en son temps) peut douteusement se consacrer pleinement à la défense. D'où, les risques évidents d'inefficacité.

En attendant, les burkinabés continuent de souhaiter le meilleur pour leurs pays plus que jamais éprouvé. Et surtout, gouverné par un pouvoir dont la philosophie d'action peine à être comprise.

■ Malik WOGO

# Réchauffement : Les pays pauvres veulent un fonds pour couvrir les dégâts



Les pays les plus pauvres réclament que l'indemnisation des dégâts causés par le réchauffement climatique figure haut dans l'agenda de la Conférence mondiale de l'ONU sur le climat (COP27), indique une déclaration de ce groupe réuni mercredi à Dakar. Au même moment, deux hauts responsables gouvernementaux du Sénégal et de la République démocratique du Congo (RDC) participant à la conférence ont refusé d'une même voix que leur pays renonce à l'exploitation future du pétrole et du gaz sous la pression des pays industrialisés au nom de la lutte contre le réchauffement.

Des ministres et des experts du Groupe des pays les moins avancés (PMA), environ 45 pays principalement africains et asiatiques, se sont réunis cette semaine dans la capitale sénégalaise pour adopter une position commune en vue de la COP27. Une autre réunion des ministres africains est prévue jeudi, à laquelle est attendu l'émissaire américain pour le climat John Kerry.

Différents intervenants ont insisté sur la part minime prise par leurs pays aux émissions globales de gaz à effet de serre et sur le tribut disproportionné qu'ils paient.

"Les évènements tels que les inondations,

l'érosion côtière, les pluies hors saison... quand ces évènements surviennent de manière imprévisible avec des intensités parfois extrêmement élevées, les pays sont laissés à eux-mêmes", a déclaré devant la presse le ministre sénégalais de l'Environnement Abdou Karim Sall. "Il est devenu impératif qu'un fonds soit mis en place qui prend en charge les pertes et dommages, notamment dans les pays les moins avancés".

La déclaration finale de la rencontre exprime "l'importance cruciale de la mise en place d'un mécanisme de financement pour faire face aux pertes et dommages".

Elle appelle "toute les parties, en particulier les grands émetteurs, à réduire d'urgence et de manière significative (leurs) émissions de gaz à effet de serre", et presse les pays riches d'honorer les engagements financiers pris par le passé pour faire face au réchauffement.

Le ministre sénégalais et son homologue congolaise Eve Bazaiba Masudi ont dénié aux pays industrialisés la légitimité de réclamer que leur pays renonce à l'exploitation des hydrocarbures.

Le Sénégal prévoit de commencer à exploiter ses réserves de gaz et de pétrole dans l'Atlantique en 2023. Le gouvernement de RDC a

lancé fin juillet des appels d'offres pour l'exploitation de 27 blocs pétroliers et trois gaziers, suscitant l'émoi des défenseurs de l'environnement, inquiets de l'impact sur la biodiversité et sur le climat qu'aurait la mise en exploitation de zones de tourbière et de forêt.

Une vingtaine d'Etats, dont les Etats-Unis et la France, s'étaient engagés lors de la COP26 en 2021 à mettre un terme d'ici fin 2022 au financement à l'étranger de projets d'énergies fossiles sans techniques de capture du carbone.

La responsable congolaise a jugé "inconcevable" que l'Occident, qui "a construit son industrie grâce à l'énergie fossile", demande à la RDC d'y renoncer alors qu'il continue de représenter l'écrasante majorité des émissions. "Nous devons aussi lutter contre la pauvreté, il faut lier la question de la protection de l'environnement à l'économie pour arriver au développement durable", a-t-elle dit.

"Nous n'acceptons pas qu'ils viennent nous dire de renoncer au levier que nous avons", a abondé le ministre sénégalais.

AFP



# La défaite du Barça fait rager en Espagne : L'OM désespère la presse française

La domination stérile du Barça rend fou en Espagne, l'om est déjà à bout de souffle et Liverpool peut remercier Matip, retrouvez dans votre revue de presse foot mercato les dernières informations de la presse sportive européenne.

« La peine » domine au Barça !

En Espagne, la presse revient sur le choc de la soirée d'hier, le Barça qui affrontait le Bayern Munich. Et c'est « la peine » qui domine ce matin dans la presse espagnole. Les hommes de Xavi ont perdu (2-0) mais ils n'ont pas été ridicules, bien au contraire. C'est justement ce que résume Sport, dans son édition du jour. « Un bon Barça » qui a dominé en première période mais cela n'a pas été suffisant pour faire tomber le grand Bayern qui a remis les choses au clair en deuxième période. La belle prestation des Catalans n'aura pas suffi à mettre fin à la malédiction du Barça contre le Bayern. Mais le son est un peu différent en couverture de Mundo Deportivo, qui déplore

aussi la défaite, mais qui trouve que le Barça a gardé « la tête haute » face au club allemand. Le quotidien catalan relève notamment un penalty qui aurait dû être sifflé sur Ousmane Dembélé. Un cocktail qui a de quoi donner des regrets, et c'est le cas pour Xavi. « Quand tu rates trop d'occasions, tu le paies. Nous avons été meilleurs que le Bayern, c'était un jour pour gagner, on a eu 6 ou 7 très grosses occasions. Eux, ils ne ratent pas, c'est ça la différence », a affirmé le coach à l'issue du match.

## « TOUJOURS LA MÊME HISTOIRE » POUR L'OM !

En France, la défaite de l'Olympique de Marseille (0-1) contre l'Eintracht Francfort, en Ligue des Champions fait réagir. Les Phocéens n'ont jamais vraiment réussi à prendre le dessus sur leur adversaire du soir. C'est déjà un OM « à bout de souffle » pour La Provence. Il

faut dire qu'après un deuxième match de C1, les Marseillais affichent toujours un zéro au compteur des points. Et pour le journal local, ce sont déjà « les chances de qualification qui s'éloignent », après cette deuxième défaite de suite. Les hommes d'Igor Tudor font également la Une de L'Équipe. C'est « toujours la même histoire » pour le journal qui rappelle une statistique terrible pour l'OM. Il s'agit de la 16e défaite en 17 matches de Champions League pour les Marseillais.

## MATIP PORTE LIVERPOOL !

Du côté de l'Angleterre, Liverpool a lavé l'affront après la déroute contre le Napoli. Les Reds recevaient l'Ajax et se sont imposés 2 buts à 1, non sans difficulté. Il a fallu attendre la 89e minute pour voir la victoire arriver, grâce à un but de Joël Matip. « Une mission de sauvetage réussie », comme le rapporte The Guardian ce mercredi matin. Le défenseur de Liverpool fait aussi les gros titres du Sun où il est mis à l'honneur. Pareil en couverture du Daily Mirror, qui fait dans le jeu de mot et titre « Matip top ». Le défenseur fait la Une de tous les tabloïds outre-Manche, lui qui est considéré comme le grand sauveur des Reds !

Source : footmercato





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnerez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23